

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES APPALACHES**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Aux personnes et organismes intéressés,

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

1. Le règlement numéro 375 concernant la gestion des fosses septiques.
2. Une copie du règlement numéro 375 est disponible pour consultation au bureau municipal, 405, rue Principale, lundi au jeudi de 9 heures à midi et de 13 heures à 16 heures.

Donné à la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, ce 5 octobre 2021

-----  
Sonia Tardif  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal, le 5 octobre 2021, les copies nécessaires aux endroits désignés par le conseil.

Signé à Saint-Jacques-de-Leeds ce 5e jour de octobre 2021.

-----  
Sonia Tardif, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière